

Assemblée Générale Ordinaire NID'énergies 2024

13 Septembre 2024



RAPPORT
D'ACTIVITÉ



RAPPORT
FINANCIER



ACTIONNARIAT



CONSEIL DE
GESTION



PERSPECTIVES ET
PROPOSITION

Rapport d'activité



Les membres actifs en 2022-2023



Jean-Jacques HUIBAN

Exploitation & Maintenance. Expertise technique
Villefontaine
Actionnaire depuis 2021



Philippe TISSERAND

Expertise charpente
Saint-Savin
Membre du Conseil de Gestion depuis 2020



Arnaud DE FRESLON

Projets PV, Conférence
Saint-Savin
Membre du Conseil de Gestion depuis 2020



Emmanuel DURAND

Assurance, Banque, Compta
Saint-Alban de Roche
Membre du Conseil de Gestion depuis 2020



Christian FEURER

Exploitation & maintenance, Conférence
Villefontaine
Membre du Conseil de Gestion depuis 2020



Noémie HUMBERT

Trésorière
Sud-Grésivaudan
Membre du Conseil de Gestion depuis 2018



Florent LAVAL

Président de NID'énergies, admin, projets PV
Vaulx-Milieu
Membre du Conseil de Gestion depuis 2019



Gérald MARTIN

Communication, Admin, Conférence
Villefontaine
Membre du Conseil de Gestion depuis 2020



Pierre GIROUD

Exploitation & Maintenance
Meyrié
Actionnaire depuis 2018



Pauline METGE-TEYSSIER

L'Isle d'Abeau
Membre du Conseil de gestion depuis 2018

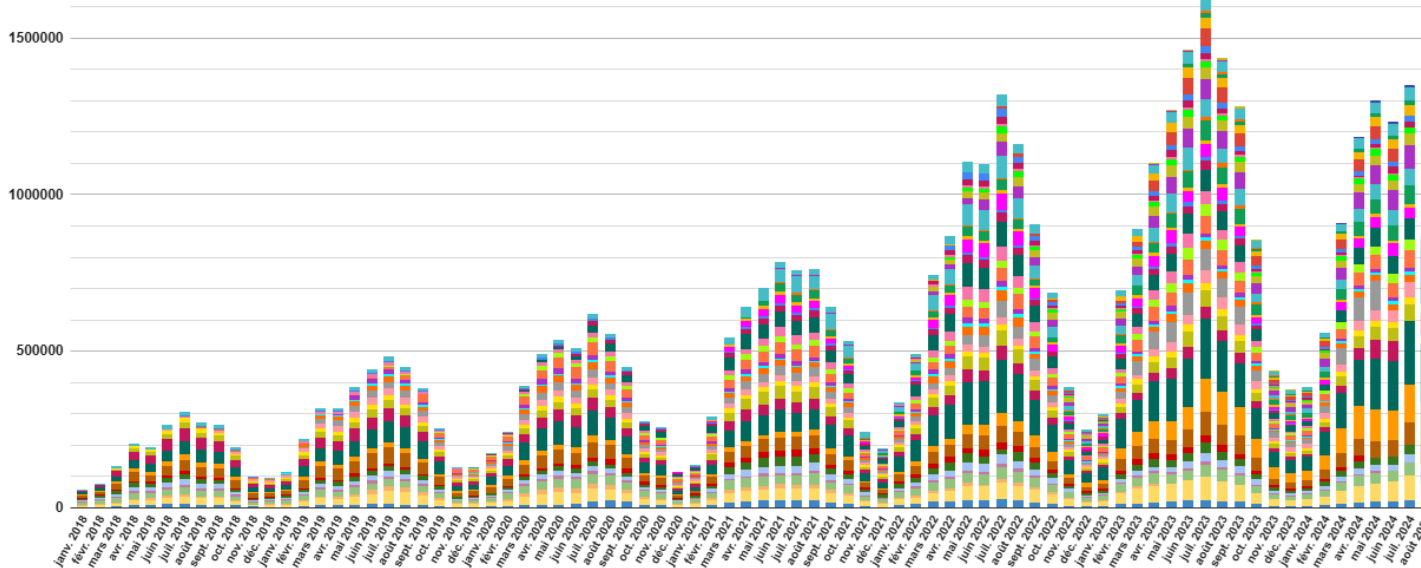


Alexandre MANZANILLA

Conférence,
Bourgoin-Jallieu
Actionnaire depuis 2022

Les Centrales Villageoises au delà de NID'énergies

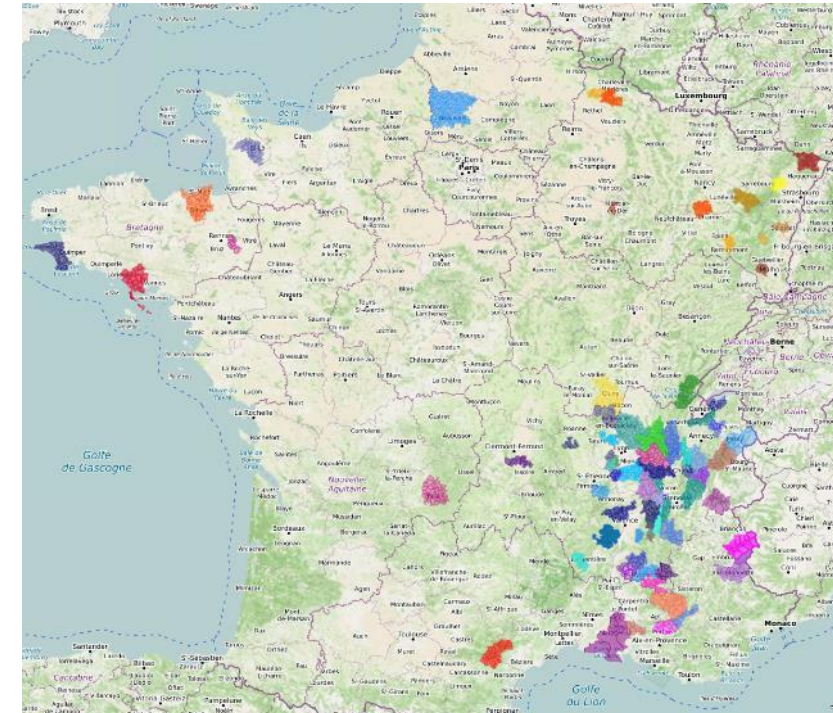
Production (kWh) des Centrales Villageoises Photovoltaïques en service



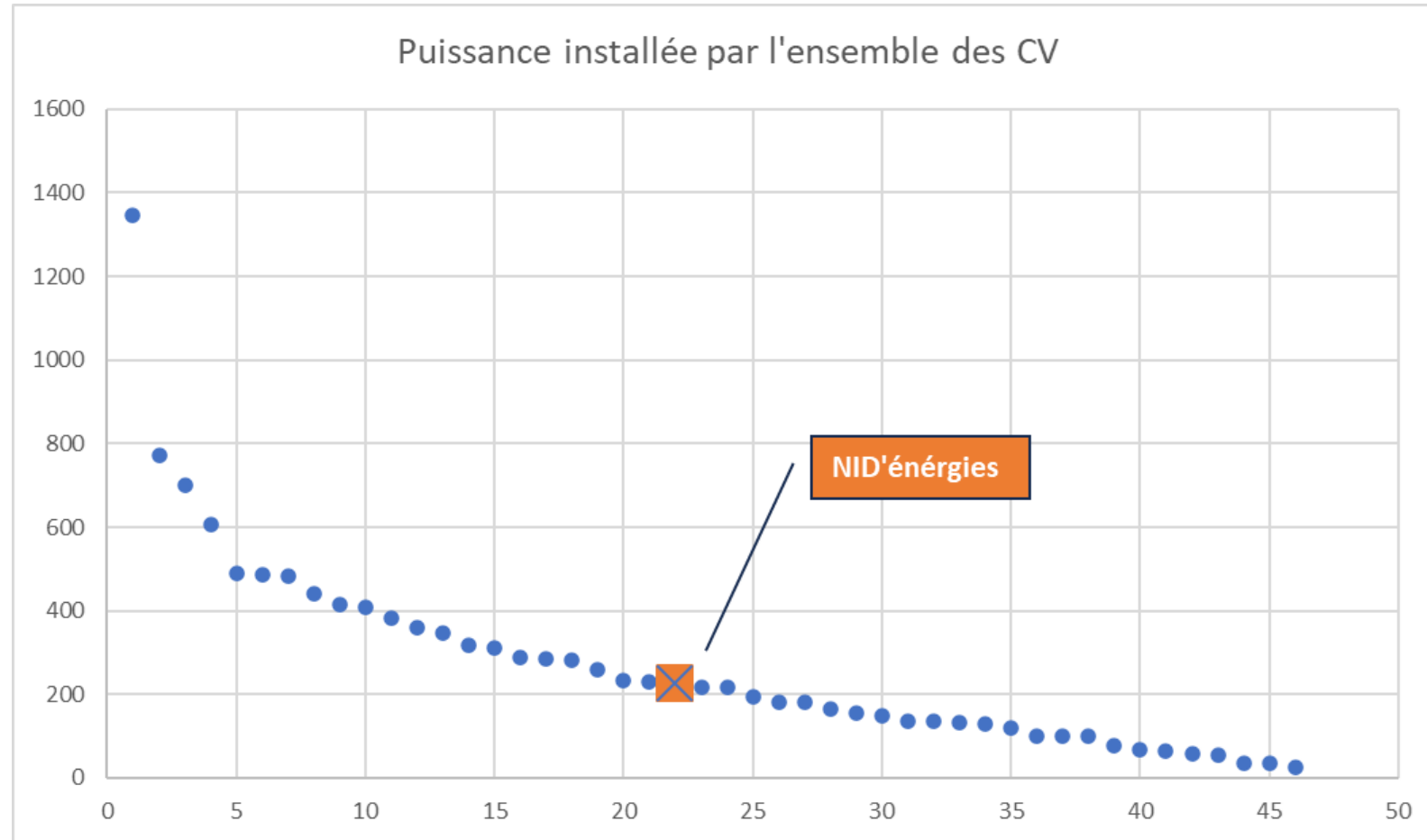
Actualités 2023

- Première ombrière
- 3 boucles d'Autoconsommation Collectives en activité
- Partenariat avec Solarcoop
- Création de la CV « Energie du Haut Dauphiné »

- 66 collectifs - 43 en production
- 500 centrales PV en service: **10,5 MWc**
- 7 240 actionnaires – **15,5 M€ de capital**



NID'énergies au milieu des Centrales Villageoises

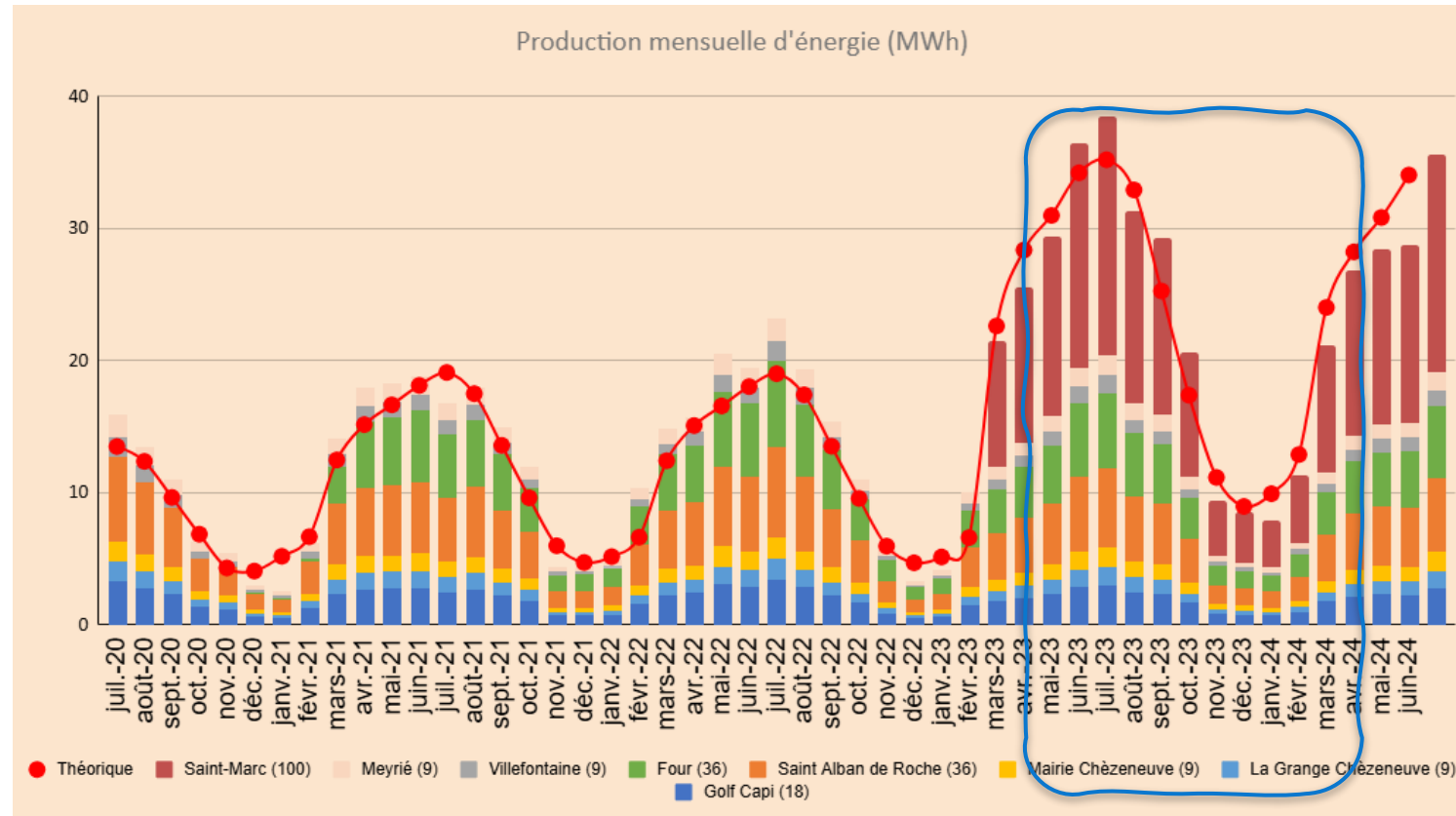
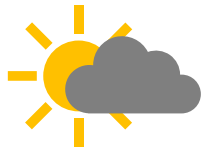


Suivi de Production

Période :
Avril 2023 - Mars 2024

+60% par rapport à
période précédente

Production réelle :
- 0,6% vs théorique



Lycée Saint-Marc



Ratio	Cible	Total
AutoConso %	50,9	37%
AutoProd %	42,2	40%

Exploitation et Maintenance

Maximiser la disponibilité des installations dans le temps



Année fiscale		Totaux	Maison de quartier des fougères Villefontaine	La grange de Chèzeneuve	La Mairie de Chèzeneuve	Golf 3 Vallons	Logements communaux Meyrié	Salle polyvalente Four	Complexe Sportif Saint Alban	Lycée Saint Marc
Exercice 2023	Nb jour prod		365	365	365	365	365	365	365	365
	nb jour d'arrêt	3,5	1,5	0	0	0	2	0	0	0
	Disponibilité (temps)	99,9%	99,6%	100,0%	100,0%	100,0%	99,5%	100,0%	100,0%	100,0%
	Perte estimée revenu	27,50 €	7,5	0	0	0	20	0	0	0

Disponibilité réelle au dessus de la cible du Business Plan (98,5 %)

Impact financier des interruptions négligeable (27 €)

Aléas d'exploitation :

- Toujours quelques soucis de réseau ENEDIS à Four.
Impact sur 2 ans : 300 € environ. Procédure en cours
- Plusieurs disjonctions à Meyrié

Réalisations et travaux : RAS

Maintenance régulière

- ✓ Visite de contrôle de tous les sites
- ✓ Contrôle réglementaire ERP effectué à Saint-Alban

A prévoir

- ☐ Construction casquette pour onduleur à Saint-Alban
- ☐ Test nettoyage des panneaux à Saint-Marc
- ☐ Recâblage à Meyrié (200 € environ)

Projets PV

Etudes de faisabilité

Collaboration ANCV

- Développement du modèle ACC
- Etude juridique
- Benchmark ACC

Localité	Bâtiment	Puissance visée	Commentaire	
Val de Virieu (VDD)	Halle des sports, école	43 + 100 kWc	Projet d'Autoconsommation Collective > Commande publique > Challenge juridique Appel d'offre #1 (Halle des Sports) attendu à l'automne 2024	En cours
Pont de Beauvoisin (VDD)	Collège privé Jean-d'Arc	120 kWc	Opportunité ACI très intéressante. Charpente : avis favorable Signature promesse de bail en cours	Imminent
Saint-André le Gaz (VDD)	MFR	36 kWc	Opportunité auto-consommation intéressante, mais risque charpente faible. Aucun mouvement depuis 2021.	A relancer
Nivolas-Vermelle (CAPI)	Lycée privé Saint-Marc	+50 kWc	Extension à 150 kWc et passer en ACC sur les 2 pôles du lycée Opportunité abandonnée faute d'intérêt économique pour le moment	Abandonné

Très peu de nouvelles opportunités à étudier



Villieu Solaire – Saint-Savin



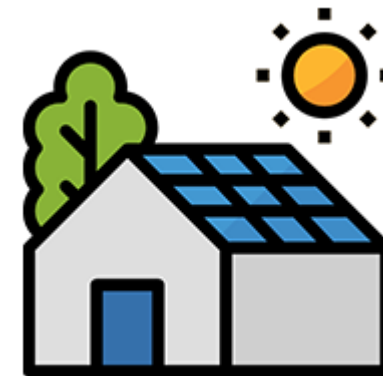
Décision du Conseil de Gestion
(Oct 2024) de ne pas entrer au capital.

- Manque de visibilité
- Trop cher

Plan'Et Soleil – Val Du Dauphiné



Signature du pacte d'actionnaire
Plusieurs chantiers en cours
Très peu de visibilité
Challenges économiques
Toujours pas d'appel de CCA*



Objets de l'offre « Accompagnement » de Solarcoop

Proposer une solution PV honnête et de qualité aux particuliers via un accompagnement gratuit et personnalisé de bout en bout

Le rôle de NID'énergies

Participer activement à la commercialisation de l'offre

- Communication sur le territoire
- Réalisation des pré-diagnostic

Opportunités pour NID'énergies

- Proposer une solution aux particuliers qui seraient intéressés par du PV
- Générer un peu de notoriété pour actionariat / bénévolat
- Gain financier 100 à 150 € par projet abouti

Contraintes

- Convention de partenariat non contraignante
- Réalisation des pré-diagnostic par nos bénévoles

Conférences « l'énergies à la maison »



4 Conférences animées depuis
décembre 2023

90 adultes (+ 100 élèves)

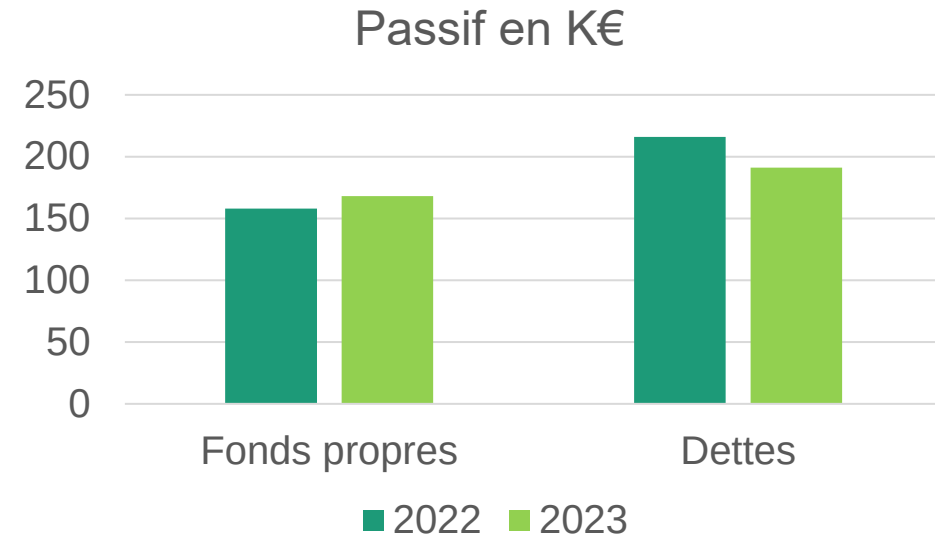
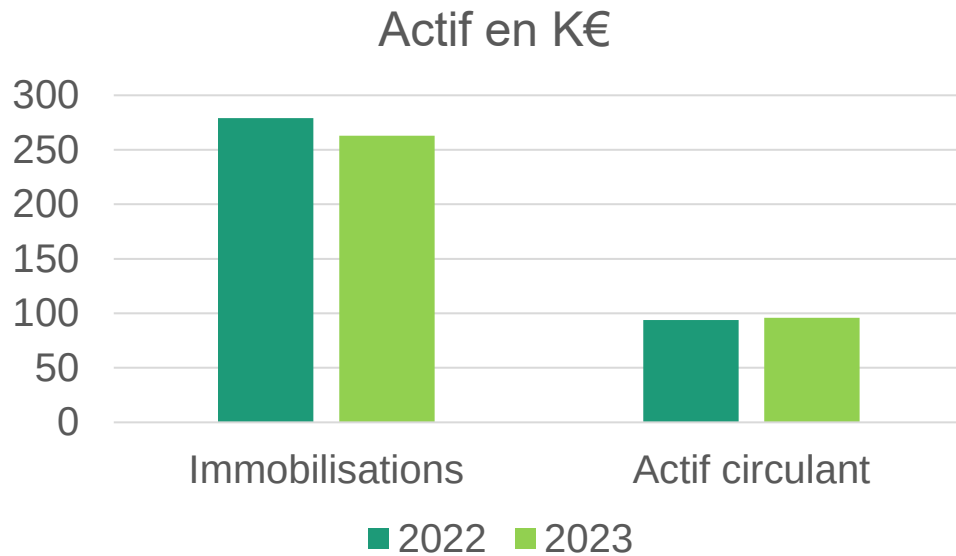
Challenges

- 1) Apprendre à aller au-delà de la conférence – On propose quoi pour aller plus loin?
- 2) Le modèle « conférence » a un public restreint
- 3) Le statut de SAS (entreprise) interpelle et peut être un frein
- 4) Difficulté à trouver de nouvelles dates/lieux

Rapport de gestion

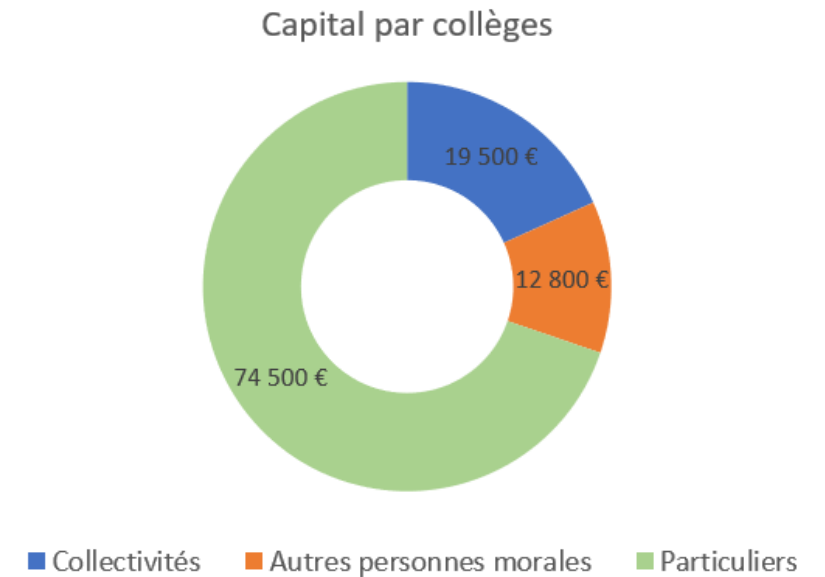
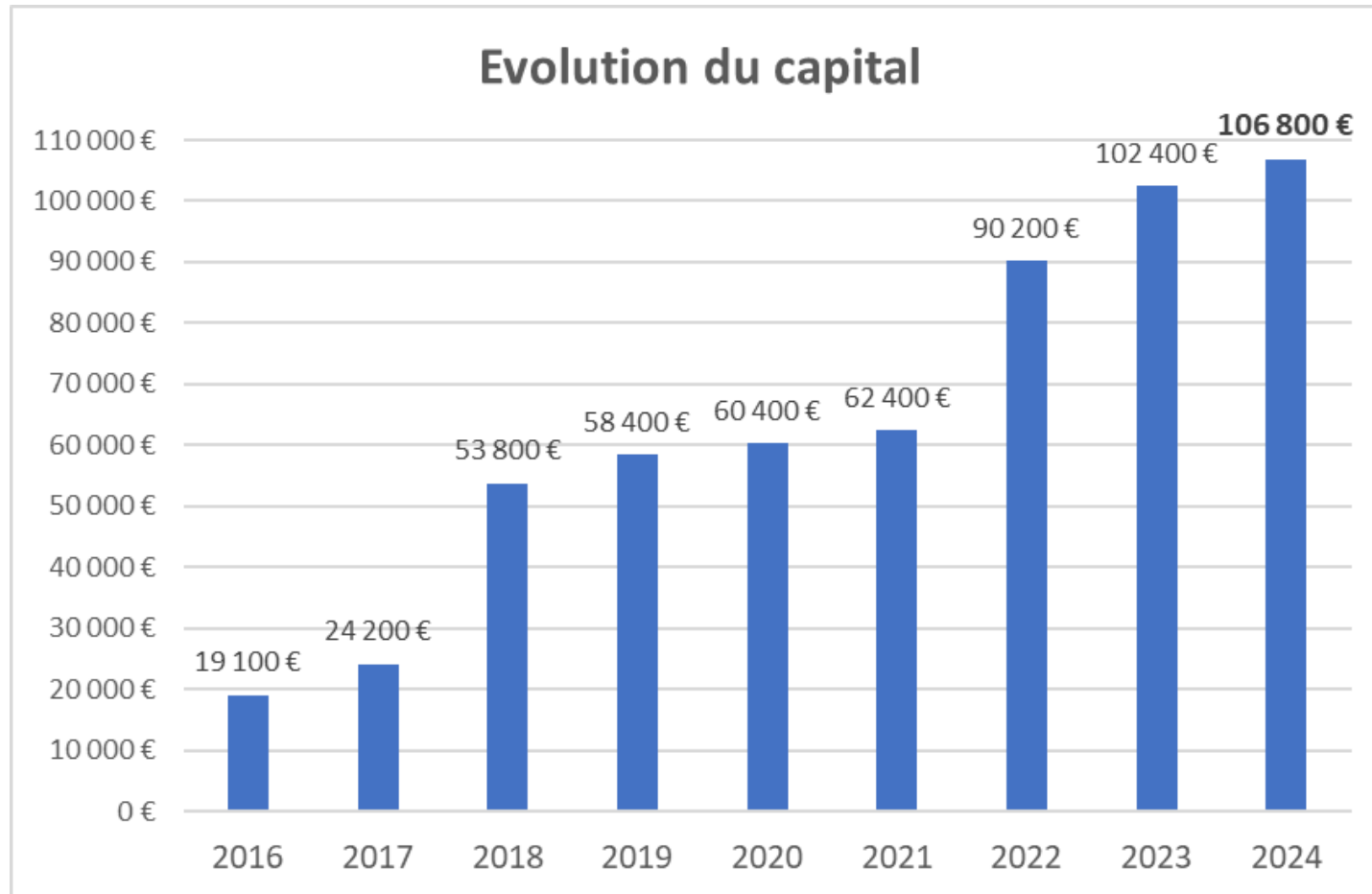


Bilan comptable 2023



2023 : Pas de nouvelles installations / charges projet, pas de nouvel emprunt

Actionnnariat au 31 Mars 2024

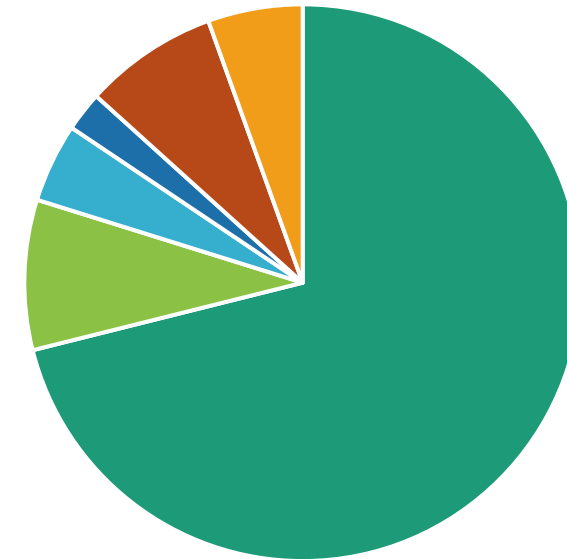
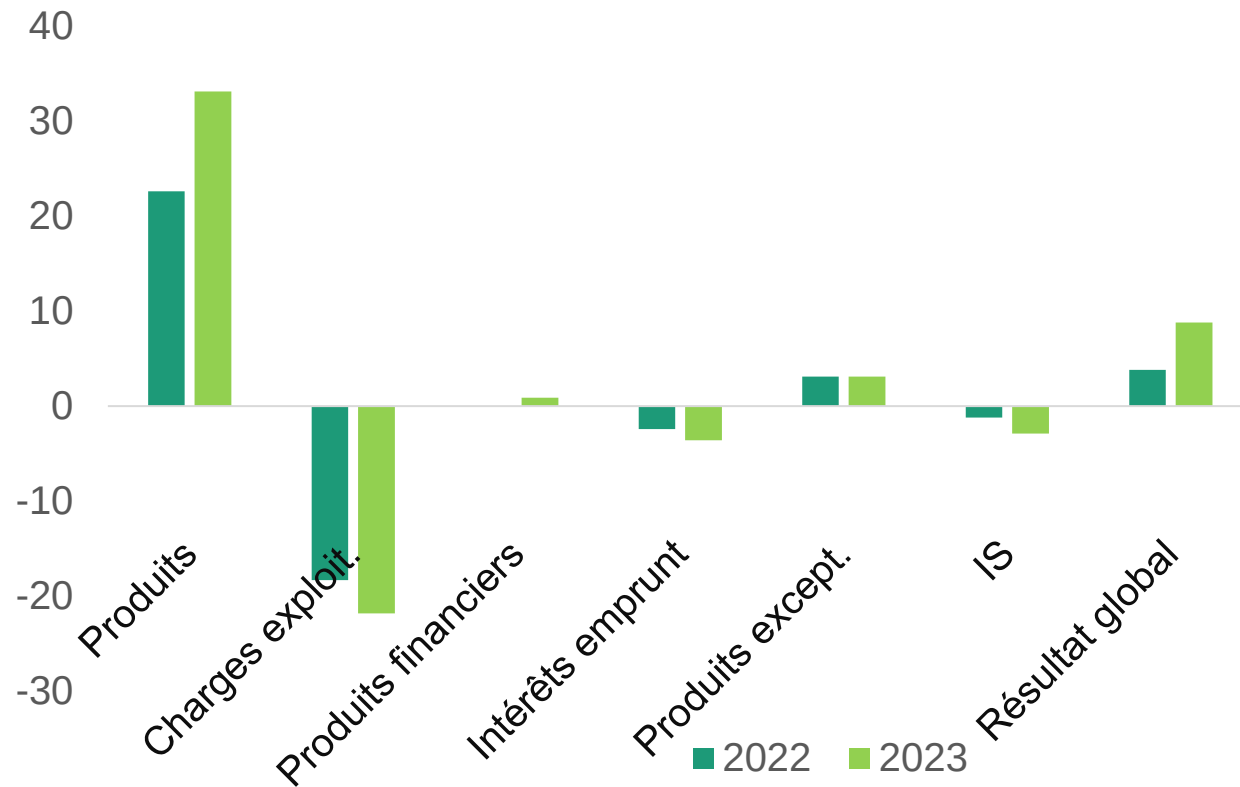


Evolution du capital en 2023 :

- 2 nouveaux actionnaires particuliers (+ 1500 €)
- Achat de nouvelles parts de particuliers pour faire baisser la part détenue par des personnes morales aujourd'hui toujours au dessus de 25%

Compte de résultat en K€

Charges d'exploitation 2022

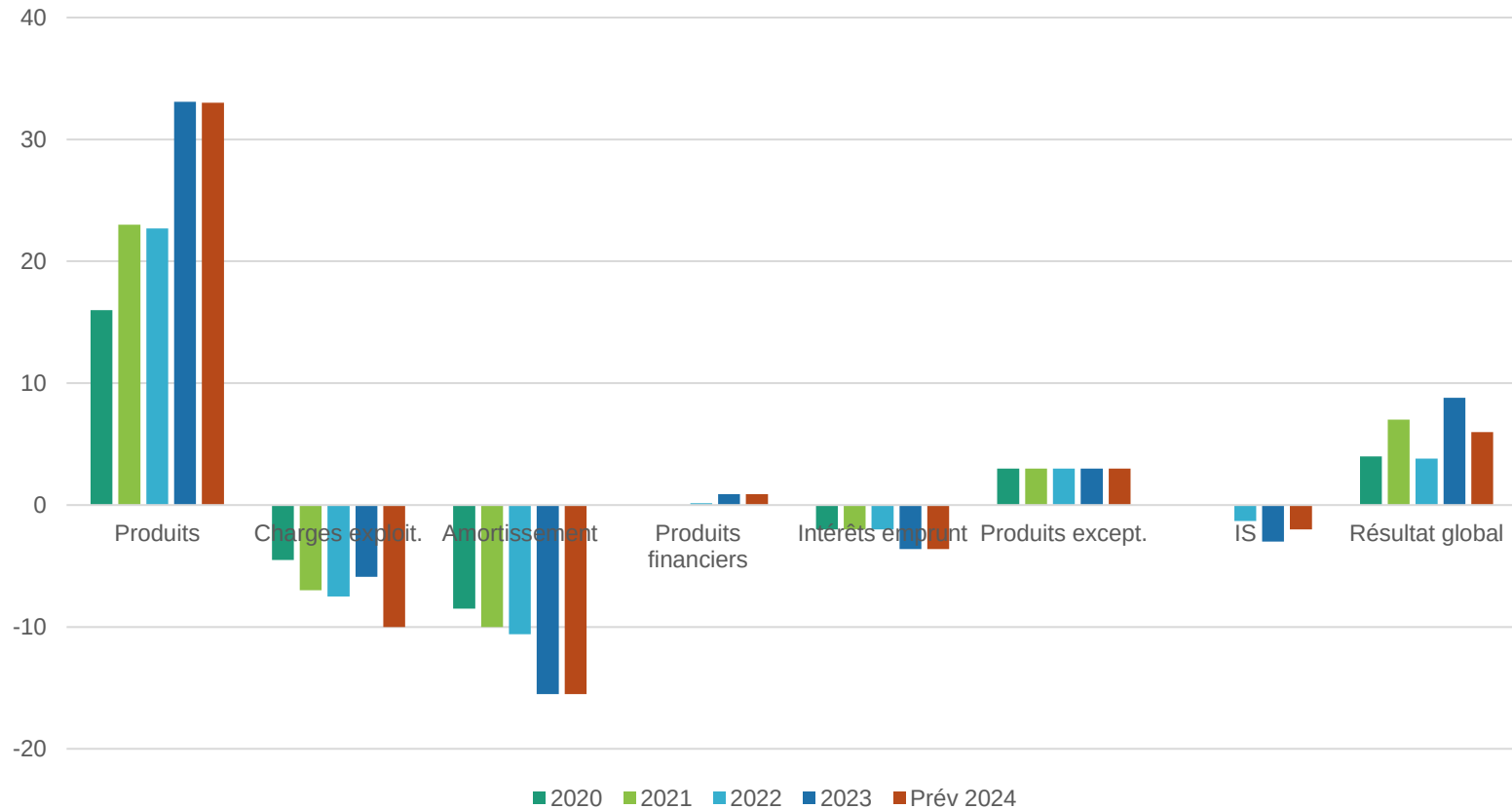


Excédent de 8 817 €

Evolution des produits plus importante que les charges.

Perspectives exercice 2024

Perspectives 2024



- Périmètre équivalent.
- Charges non-récurrentes et non amortissables prévues pour les études relatives à 2 projets PV, dont étude juridique pour VdV
- Frais notarié pour Saint-Marc
- Ces projets se réaliseraient sur l'exercice 2025
- **Résultat prévisionnel exercice 2024 : environ 5 K€**

Résolutions

Résolution 1 : Approbation des comptes annuels et du rapport de gestion et quitus donné au conseil de gestion

- L'Assemblée générale, statuant en sa forme ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du conseil de gestion, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion et les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2024, faisant ressortir un bénéfice de 8 817,47 € (huit mille huit cent dix sept euros quarante sept centimes).
- Elle donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil de gestion pour l'accomplissement de leur mandat au titre dudit exercice.

Résolutions

Résolution 2 : Affectation du résultat

L'Assemblée générale, statuant en sa forme ordinaire, après avoir constaté l'existence d'un bénéfice de 8 817 € (Huit mille huit cents dix-sept euros) au titre de l'exercice considéré, décide, d'affecter :

- 5% du résultat en réserve légale, soit 440 euros (Quatre cent quarante euros) qui s'élèvera ainsi à 1 002 euros.
- le solde, soit 8 376 euros (Huit mille trois cent soixante-treize euros), en distribution de dividendes, augmenté d'une affectation de 1 770 € du report à nouveau antérieur pour verser un dividende de 9.5 € bruts par action (soit 6.65 € nets par action).

Le report à nouveau s'élèvera donc à 4 034 € (Quatre mille trente quatre euros).



Notice explicative : Lorsqu'une entreprise réalise des bénéfices, elle doit en affecter une partie en réserve légale, à raison de 5 % minimum du résultat dans la limite de 10 % du capital social.



Résolutions

Résolution 3

Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil de gestion mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce , en prend acte purement et simplement.

Pour information, les conventions visées par cet article suppose que le "partenaire" ayant profité de ladite convention bénéficie d'au moins 10% des droits de vote, ce qui n'arrivera jamais du fait de notre mode de gouvernance.

Actionnnariat et Capitalisation

1) Rééquilibrage du capital



Réduction du capital social (1/3)

Rappels du contexte

Le taux d'impôt sur les sociétés (IS) dépend de la part du capital détenue par des personnes morales à la clôture de l'exercice.

- si $< 25\%$, IS à 15%
- si $\geq 25\%$, IS à 25%

Réduction du capital social (2/3)

Rappel de la proposition du Conseil de Gestion à l'AG de Sept 2023

Réduire le capital de la société en rachetant/annulant 100 actions détenues par les plus gros investisseurs historiques CAPI et Radiance-Mutuelle

Personne morale	Actuellement	Cible
CAPI	110	50
Radiance Mutuelle	80	40

Coût prévu de l'opération : 100 actions * (110 € par action) : 11 k€

A prélever sur trésorerie

Réduction du capital social (3/3)

Ce qui a été réalisé en 2023

Un transfert d'actions vers des personnes physiques plutôt qu'un rachat / annulation d'action.

- Pas d'impact sur la trésorerie de NID'énergies
- Opportunité pour de nouveaux actionnaires de rentrer au capital (à 110 €/action)

Personne morale	Initialement	A transférer	Transféré
CAPL	110	42	0
Radiance Humanis	80	28	28

L'opération n'a pas été totalement exécutée à cause d'une inquiétude juridique côté CAPL >> **A fin 2023, la proportion détenue par des PM est toujours > 25%**

Résolutions

Résolution 4 – Rééquilibrage actionnariat CAPI / VDD

La CAPI a largement contribué au lancement de NID'énergies en 2016 et 2018 en souscrivant à 110 actions au total. Depuis, Les Vals du Dauphiné sont également entrés au capital en souscrivant à 50 actions. En 2023, 42 nouvelles actions ont été souscrites par des particuliers sans que cela ne réponde à un enjeu impératif et immédiat d'augmentation des fonds propres.

Il est proposé de profiter de cette augmentation de capital et de la trésorerie générée pour rééquilibrer d'autant les participations des deux EPCI du territoire (CAPI et Les Vals du Dauphiné). Pour ce faire, NID'énergies annulera dès que possible 60 actions détenues par CAPI au prix de 110 € par action. Le coût total de l'opération pour NID'énergies sera donc de $60 \times 110 = 6\,600$ €. Il en résultera que CAPI détiendra encore 50 actions.

Election au conseil de gestion



Conseil de Gestion

Renouvellement

Nom	Prénom	Collège	Date de dernière élection	Année de renouvellement	Statut
TEYSSIER	Pauline	Particulier	12/9/2021	2024	Candidate
GERBAUD	Stéphane	Particulier	12/9/2021	2024	Départ
LAVAL	Florent	Particulier	29/6/2023	2026	
FEURER	Christian	Particulier	17/10/2023	2026	
MARTIN	Gérald	Particulier	16/9/2022	2025	
HUMBERT	Noémie	Particulier	12/9/2021	2024	Candidate
VIAL	Guillaume	Collectivité	16/9/2020	2025	
DE FRESLON	Arnaud	Particulier	16/9/2022	2025	
DURAND	Emmanuel	Personne morale	17/10/2023	2026	
TISSERAND	Philippe	Particulier	16/9/2022	2025	
LAVILLE	Christophe	Collectivité	16/9/2022	2025	
GRIOTTIER	Jean-Bernard	Particulier	16/9/2022	2025	

12 membres depuis l'AG de 2022
3 places à pourvoir

Candidatures

Noémie HUMBERT - collège Particuliers (réélue en 2021)

Pauline METGE-TEYSSIER - Collège Particuliers (réélue en 2021)

Alexandre MANZANILLA - Collège Particuliers



Résolutions

Résolution #5

Élection des membres du conseil de gestion

L'assemblée générale, après avoir entendu les candidats, procède à l'élection de : XXX, XXX,... pour un mandat d'une durée de 3 ans.

Résolution #7

Pouvoirs au porteur

L'assemblée générale, statuant en sa forme ordinaire, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités qui seront nécessaires.

Ambitions & Perspectives 2024 et ...



Les ambitions de NID'énergies pour 2027

Maîtrise de la demande (MDE)

- 10 conférences par an
- Animer un défi "**famille à énergie positive**" par an dans chaque territoire
- Animer des ateliers de sensibilisation à la sobriété

Projets PV

- Déployer 200 kWc / an (220 k€ d'investissement) dont ACI, ACC patrimoniale, Vente totale

Accompagnement des particuliers

- Accompagner 20 projets PV de particuliers en 2025 puis 40 en 2026
- Adresser la précarité énergétique (kits / gratuité sur boucle d'autoconsommation ...)



Organisation

- Créer une association pour porter les actions de MDE
- 20 bénévoles répartis en 2 à 4 sous groupes pour mailler le territoire
- Recruter un service civique pour porter les actions de MDE prioritairement

Créer une association

Enjeux

- Faciliter la recherche de bénévoles
 - Postuler sur JeVeuxAider.gouv.fr
 - Plus naturel / commun de faire du bénévolat pour une association
- Sortir de la SAS les initiatives non rémunératrices de MDE (conférences,...)
- Lever toute ambiguïté auprès des collectivités et du public
- Proposer un service de PMO* pour des opérations d'ACC
- Postuler pour des subventions (fondations, collectivités)
- Accueillir un Service civique

Fonctionnement

- AG en même temps que SAS
- Réunion bénévole = COBEN
- Bureau officiel minimal
- Cotisation minimale + dotation de la SAS (à voter en AG)
- Pas besoin de comptable
- Coût annuel de structure : 300 €/TTC (devis banque + assurance)
- Autres charges : rbs note de frais + achats de matériel = 400 €

Résolutions

Résolution #6 – Dotation éventuelle de l'association

Si une association est effectivement créée en parallèle de la SAS d'ici à l'Assemblée générale de clôture de l'exercice 2024 alors la SAS contribuera au financement des activités et de la structure de l'association à hauteur de 700 € maximum.